

Compte rendu de la réunion du 9 janvier 2006

•Présent(e)s Monique BOUAZIZ (AFFEC) ; Isabelle TURMAINE Association Internationale des Universités (AIU/IAU) ; T.SISSOKO (AIU) ; Huguette REDEGELD (ATD Quart Monde) ; Elisabeth TINCELIN (ACISJF) ; Marie des Neiges MEIS (AIC) Elisabeth TROESCH, Association Internationale des Charités (AIC) ; Brigitte LEGOUIS (CIF), Martine CASTELLAN, Conseil International des Femmes (CIF/ICW)), Cécile VESNA-MALTERRE, (CGF Cambodge) ; Alfonso LIZARZABURU (Euroalfa) ; Claire HONIGMAN, Fédération Internationale La Voix de l'Enfant ; Claude VERCOUTERE (FICEMEA) ; Odile MOREAU (FIUC) ; Michel DEBEAUVAIS GRETA International, Groupe d'étude sur l'éducation en Afrique) ; Rokhaya NDIAYE (Gretaf-Sénégal) ; Henriette LIKANE (Gretaf-Côte d'Ivoire), ; Jacqueline FRITSCH International Federation of Home Economics (IFHE) ; JC GUILLEMARD Association Internationale de Psychologie Scolaire (ISPA) ; Fulgence KONE Organisation Internationale de l'Enseignement Catholique (OIEC) ; Marie Françoise ROCHE Organisation Mondiale des Anciens Elèves de l'Enseignement Catholique (OMAEC) ; Danièle BOSOM, Organisation Mondiale pour l'éducation Préscolaire (OMEP) ; Maria Rosaria LE PECHOUX (Pax Romana) ; Dominique MERTZ (Soroptimist International) ; Evelyne JOHNEN, Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFC) ; Janine NDIAYE Zonta International .

Excusé(e)s, ; Hélène GACHET (Zonta International) ; Bernard DUMONT (GREF), Monique Fouilhoux Internationale de l'Education (EI-IE) ; Audrey MARTINENQ Aide et Action ; MC OUAZANA (AMGE) ; Maria YANNARAKIS (UNESCO), Sabine DETZEL (UNESCO) ; Invité : M HINTZY (UNICEF-France)

La Présidente Janine NDIAYE ouvre la séance et présente les vœux du Bureau. Elle présente ensuite M. HINTZY, Directeur d'UNICEF-France

Dans son intervention, M. HINTZY rappelle que le rapport annuel UNICEF présente une statistique de la situation des enfants dans le monde par pays auquel s'ajoute un thème éditorial qui pour cette année était « enfants invisibles/enfants exclus ». (voir texte en annexe) L'exposé de M HINTZY a traité :

1. De la définition et de la situation de ces enfants invisibles (enfants sans état civil officiel, enfants des rues, enfants en prison...) et de ces enfants exclus, privés d'environnement permettant d'accéder aux services essentiels. Exclusion et invisibilité recouvrent souvent les mêmes catégories d'enfants victimes de la pauvreté, de la mauvaise gouvernance des états, des conflits armés, du VIH-SIDA... ces causes étant parfois associées.
2. des actions de l'UNICEF : renforcement de l'aide aux familles et aux communautés, engagement des gouvernements (action législative, poursuite des délits, promotion de la CIDE-Convention Internationale des Droits de l'Enfant- et de son application).

Dans la discussion qui suit cette première partie, M HINTZY donne des précisions sur les références de l'UNICEF : d'abord la CIDE, qui définit l'enfant comme une personne de 0 à 18 ans. L'UNICEF exerce son action en direction des trois tranches d'âge de l'enfance : 0-6ans (action très forte), 6-14 ans (action forte) 14-18 ans (action plus limitée). Dans son action de promotion de la CIDE, l'UNICEF a fait appliquer des additifs par exemple en ce qui concerne l'âge des combattants dans les conflits armés et l'âge du mariage. Dans tous les cas l'UNICEF s'emploie à travailler en consensus avec les Etats et/ou avec les dirigeants communautaires (ex.cité : travail avec les chefs traditionnels et religieux du Niger). A propos des relations avec les ONG, l'UNICEF a la particularité d'être en partie

une OING. En France, le Comité UNICEF a le statut d'une association loi 1901. Mais l'UNICEF est aussi une agence de programme qui n'a pas directement de ressources sur le terrain et qui fait appel aux directions des ministères concernés (Santé, Education), aux ONG locales et aux ONG internationales ayant des branches locales. Il existe une collaboration permanente avec quelques ONG majeures.

Dans la seconde partie de son exposé, M HINTZY a abordé la question des actions de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation et de ses rapports avec l'UNESCO.

L'éducation est un objet central pour toutes les agences des Nations Unies. Il existe un accord entre l'UNESCO et l'UNICEF signé en 1999. Les thèmes concernés sont, la petite enfance, les enfants à besoins éducatifs spécifiques, les enfants des rues et les enfants travailleurs, l'alphabétisation des adultes, l'éducation des femmes et des filles. On rappelle aussi que l'UNICEF était l'un des 4 partenaires du Forum de Dakar et qu'elle est membre du Groupe de Haut Niveau sur l'EPT.

Dans son budget l'UNICEF consacre environ 25% à l'éducation (25% à la santé).

M.HINTZY insiste sur la forte décentralisation de l'UNICEF, et sur la complexité des réalités sur le terrain, ce qui demande une analyse approfondie pour éviter les erreurs et les gaspillages, et qu'il faut cependant combiner avec la gestion des situations d'urgence (comme par exemple à l'occasion du tsunami en Indonésie ou du séisme au Cachemire). M HINTZY fournit de nombreux exemples d'actions mises en œuvre sous la direction de l'UNICEF. Il apporte également des éclaircissements sur la manière dont l'UNICEF conçoit la gestion des fonds qui lui sont donnés pour mettre en œuvre des actions urgentes et des programmes sur le long terme, les deux situations pouvant d'ailleurs se combiner quand l'action d'urgence évolue vers un programme de développement.

A propos de l'EPT, M HINTZY estime que si on se centre exclusivement sur l'enseignement primaire de base sans prévoir l'enseignement secondaire et l'apprentissage, on met en place une bombe à retardement dont les conséquences peuvent être préjudiciables au développement. Il regrette également le nombre insuffisant de grandes ONG françaises mobilisées sur les problèmes de l'éducation, ce qui fait réagir la salle dans laquelle nombre d'ONG participent-entre autres- à la campagne mondiale pour l'éducation.

La présidente remercie M HINTZY pour la richesse de son exposé dont les questions qu'il a suscitées illustrent le côté stimulant. On peut trouver le rapport annuel de l'UNICEF sur le site www.unicef.fr.

La présidente aborde ensuite les autres points à l'ordre du jour.

Conférence internationale des ONG :

Plusieurs interventions font état de divers avis sur le contenu des tables rondes et des ateliers qui n'ont pas toujours répondu aux attentes. L'intervention humaniste du professeur Jacquard a été appréciée. A propos de l'atelier « Femmes, acteurs du changement » dans lequel le thème du micro-crédit a été abordé et qui a donné lieu à une intervention critique en plénière, le sous groupe « Microfinance » de la Commission Pauvreté se propose de fournir une information objective et complète sur les taux d'intérêt dans les différents montages de programmes de micro-crédit. On a regretté que les ONG professionnelles des médias et de la communication n'aient pas été présentes à l'atelier Média. En ce qui concerne l'atelier EPT en milieu urbain, thème qui avait fait l'objet de réserves de la part de notre groupe, nous avons eu confirmation que la question de l'éducation en milieu rural ne serait pas oubliée par le nouveau Bureau du Comité de

Liaison, dont la présidente réélue (Françoise Sauvage) a assuré le Bureau du Groupe ONG-EPT de son appréciation et de son désir de l'associer aux travaux du C.L. Plusieurs participants ont souligné l'écart entre les discours de soutien aux ONG par les différentes instances, et les difficultés d'une coopération effective. On a noté avec satisfaction que la présidente du Comité de liaison des ONG avait souligné à la séance de clôture que les déclarations officielles sur l'importance des ONG et leur apport à l'UNESCO tenues par les fonctionnaires de l'UNESCO et par le Directeur Général ne se traduisaient pas assez dans la réalité de la coopération, qui s'avère souvent malaisée, comme nous en faisons souvent l'expérience.

Relations ONG-UNESCO :

Cette remarque relance le débat –récurrent - sur la reconnaissance des ONG, sur le rôle de notre groupe par rapport à l'UNESCO et par rapport au Comité de liaison. En ce qui concerne celui ci, les membres du bureau et les représentants du comité présents, témoignent que notre groupe est reconnu pour le sérieux de son travail qui est régulièrement mis en ligne sur le site du CL. La présidente Janine NDIAYE est invitée par le CL – tout comme les autres représentants des commissions programmatiques mixtes et des groupes de travail. En ce qui concerne l'amélioration de la coopération avec l'UNESCO, il est vrai que tous les services et toutes les personnes à l'intérieur des services, ne manifestent pas de la même manière l'intérêt affiché par l'organisation internationale, pour le travail des ONG.

L'effort de communication engagé par notre groupe pour faire connaître ses idées et ses actions doit se poursuivre et se développer. On notera à ce propos que l'essentiel de la recommandation que nous avons déposée à la conférence internationale a été repris dans la déclaration finale adoptée par la conférence. Diverses pistes sont proposées;

- S'appuyer sur M. András LAKATOS nouveau président de la commission des relations avec les ONG au sein du Bureau Exécutif.
- Identifier les points focaux chargés des relations avec les ONG au sein de chaque Secteur du Secrétariat (Sciences, Sciences sociales, Culture, Communication) et les Divisions traitant directement ou indirectement de l'EPT, les contacter et leur envoyer nos documents
- Insister pour que les fonctionnaires de l'UNESCO désignés pour siéger dans les Commissions Programmatiques mixtes soient réellement présents.

Un participant souligne que les ONG peuvent apporter à l'UNESCO une contribution spécifique, et utile, indépendante des gouvernements, en exprimant des points de vue de la 'société civile' et du 'terrain'. Il ne manque pas de responsables de programmes qui apprécient nos interventions et les attendent pour faire évoluer des situations et coopérer avec les ONG.

A propos de la Consultation Collective ONG/UNESCO sur l'EPT.

Tout le monde remarque que la CCONGEPT fonctionne peu. Depuis la réunion de Beyrouth on ne voit apparaître aucune perspective ni même aucune information.

Les causes de ce dysfonctionnement sont multiples :

1. Les points focaux devaient en principe être mandatés et financés par leur ONG pour participer aux travaux de la CC ; or les ONG n'ont pas les ressources et dépendent des possibilités de l'UNESCO.
2. Dans le secrétariat -assuré maintenant par la Division de la coordination du Secteur Education - on a pu constater une rotation fréquente du personnel et la CC ne semble pas leur préoccupation première.

A ce jour nous n'avons aucune information sur le plan de travail de la CC pour 2006.

Campagne Mondiale pour l'Education (CME):

La campagne 2006 est en préparation. Le slogan retenu est « chaque enfant a besoin d'un enseignant » Ce slogan paraît peu porteur pour la France, et d'autres formules sont à trouver. Parmi les documents on trouvera un calendrier des actions EPT. Une version en anglais est disponible.

Les organisations féminines vont renouveler cette année le manifeste pour la CME en reprenant la même brochure que celle de 2005.

Questions diverses :

-La consultation en ligne du Rapport Mondial sur l'Education (sur la Petite Enfance) est prolongée jusqu'au 16 janvier. Les ONG du groupe concernées par le sujet sont invitées à y participer. Puisque beaucoup ont eu des difficultés pour s'inscrire et pour envoyer des commentaires, on peut transmettre les textes à Michel Debeauvais qui les fera suivre. Le projet de Plan à commenter (30 pages) peut aussi être communiqué en format Word. On peut également consulter les observations critiques sur cette consultation

.(michel.debeauvais@wanadoo.fr)

-L'émission '100 minutes pour convaincre' sur le thème l'UNESCO et la société civile aura lieu le 25 avril à Fontenoy.

Rappel : le 30 et 31 mars session sur les ONG organisée par le Comité des Relations avec les ONG, dans le cadre du 60^e anniversaire de l'UNESCO. Participez nombreux.

Prochaine réunion du groupe EPT :

Lundi 27 février 2006 14h00 Bâtiment des ONG (Miollis)

La Présidente
Janine NDIAYE

Le Secrétaire
JC GUILLEMARD.

ANNEXE :

Situation des enfants dans le monde 2006 : le rapport de l'UNICEF

Chaque année, l'UNICEF (qui est le fonds des Nations Unies pour l'enfance) publie un rapport sur la situation des enfants dans le monde. Ce rapport est un outil de travail précieux, en ce sens qu'il fait le point sur une problématique concernant les enfants en fournissant de nombreuses informations qui donnent à réfléchir. Le rapport 2006 a été rendu public le 14 décembre 2005. [Texte complet sur le site de l'UNICEF...](#)

Il est utile de consulter ce document et d'en mettre en valeur certains traits. Il ne s'agit pas nécessairement d'en retenir toutes les propositions ou analyses, mais plutôt de s'y référer comme à une ressource représentant un travail d'information et de recherche considérable.

Exclus et invisibles

Le thème principal du rapport 2006 se résume dans ces deux adjectifs : **exclus** et **invisibles**. Certains enfants, en particulier (mais pas seulement) dans les pays en développement, sont exclus et invisibles.

"Il s'agit des enfants qui n'ont pas suffisamment accès à l'éducation, aux vaccins pouvant leur sauver la vie, à différentes formes de protection", explique Ann M. Veneman, Directrice générale de l'**UNICEF** (p.ix).

La notion d'exclusion se comprend sans doute assez facilement : dans certains contextes, pour ne donner qu'un exemple, un enfant handicapé sera un enfant exclus (cf. à ce sujet, p.25-27). D'après le **rapport**, 150 millions d'enfants dans le monde sont handicapés, "et la plupart d'entre eux n'ignorent rien de la réalité de l'exclusion" : exclusion des services d'aide, de la scolarisation, de leur communauté...

Mais qui sont les enfants "invisibles" ? Selon le **rapport**, des violations du droit à certaines formes de protection amènent certains enfants à devenir "invisibles". Ce sont par exemple "les enfants qui ne sont pas déclarés à la naissance, les enfants réfugiés et déplacés, les orphelins, les enfants des rues, les enfants détenus, ceux qui se marient trop tôt, qui font un travail dangereux pour leur santé ou qui combattent, ainsi que les enfants victimes de la traite d'enfants et ceux qui sont asservis par un contrat" (p.35).

Il n'est pas facile de se procurer des informations sur ces enfants, ni de les aider. Le **rapport** de l'**UNICEF** préconise une action concertée de tous (les familles, l'Etat, les ONG, etc.). Il rappelle à juste titre que "la responsabilité est l'élément clé de l'environnement protecteur : tous les membres de la société peuvent agir pour s'assurer que les enfants ne deviennent pas invisibles".

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Un élément attire l'attention dans l'ensemble du **rapport** : la place donnée aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dès le message du Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, on souligne qu' "il est clair que ces objectifs concernent à de nombreux égards les enfants".

On peut attirer l'attention sur le tableau de la page 53 qui reprend un à un les OMD et pour chacun répond à la question : en quoi cela concerne-t-il la protection de l'enfant ? L'intérêt de cette démarche est de mettre en avant la multitude de paramètres et de sujets à prendre en compte si l'on veut effectivement atteindre les OMD.

Signalons enfin une mise au point assez ferme et pertinente sur la notion d' "engagement" : "un engagement est une promesse qui s'accompagne d'obligations à la fois morales et pratiques. Sur le plan moral, un engagement est une relation placée sous le signe du devoir. Sur le plan pratique, un engagement oblige ceux qui l'ont pris à agir. C'est ce qu'a implicitement reconnu le Sommet du Millénaire de 2000, en transposant, dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, de belles déclarations et de nobles aspirations en objectifs de développement assortis d'échéances - par **rapport** auxquels les dirigeants de la planète ont accepté d'être évalués et devoir justifier leur action." (p.85)

Pour agir...

Le S.E.L. consacre une part considérable de ses projets aux actions parmi les enfants. Son effort et celui de ses partenaires rejoignent certaines des préoccupations du **rapport** de l'**UNICEF** : le **parrainage** d'un enfant est un moyen de combattre l'exclusion en mettant en œuvre une grande diversité de ressources pour que cet enfant puisse devenir un adulte, acteur

à part entière dans sa communauté ; les partenaires du S.E.L. pour les [Ticket-Repas](#) peuvent jouer un rôle crucial dans la vie d'enfants en danger d' " exclusion et d'invisibilité " (qu'il s'agisse de nourrissons présentant des signes de malnutrition grave, d'enfants des rues ou d'orphelins...) ; divers partenaires pour des projets de développement vont dans le même sens.

A côté de cette action locale concrète, le S.E.L. encourage aussi les chrétiens à jouer un rôle positif dans la société en demandant aux gouvernants de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans ce sens, le S.E.L. est engagé dans la campagne du Défi Michée.

Le **rapport** de l'**UNICEF** confirme - si besoin était - qu'il reste énormément de travail à accomplir. Il rappelle aussi que la part que chacun peut faire compte.

14 décembre 2005